

FORBACH, le 30/05/2020



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Le Proviseur Adjoint

A

Elèves de seconde GT, première
technologique et Parents d'élèves

**Objet : Réouverture du LPO Blaise Pascal – lycée d'enseignement général et
technologique**

Mesdames, Messieurs,

**Lycée Polyvalent
SEP, CFA**

rue Paul Ney
BP 90334
57608 FORBACH Cedex

Téléphone
03 87 29 31 50

Fax
03 87 29 31 60

Site Internet
www.bpascal-forbach.fr



Conformément à la parution du décret du 11 mai 2020 relatif au protocole sanitaire pour la réouverture des collèges et lycées et aux décisions gouvernementales du 28 mai 2020, le lycée Blaise Pascal sera de nouveau accessible en présentiel aux élèves et usagers à partir du mardi 02 juin 2020.

Le lycée Blaise Pascal, après consultation des instances de l'établissement et présentation en conseil d'administration, a décidé de donner priorité aux élèves de terminale de la voie générale et technologique qui ont des résultats scolaires fragiles. Cette démarche vise à les accompagner de manière renforcée pour l'obtention du baccalauréat.

Par conséquent, les élèves de seconde GT et première technologique restent, dans un premier temps, en enseignement à distance pour la semaine du mardi 02 juin 2020 au lundi 08 juin 2020.

Concernant le niveau seconde, les conseils de classes du troisième trimestre et la procédure d'orientation se dérouleront le lundi 08 juin 2020. Un temps d'accueil individualisé sera proposé dans les jours suivants pour accompagner chaque élève et sa famille dans son projet d'orientation.

Proviseur
R. BOUR

Concernant le niveau première, l'épreuve orale de français est annulée et passe en contrôle continu.

**Dossier suivi par
Proviseur Adjoint
G. LOIODICE**

Les professeurs principaux de seconde et de première ainsi que le CPE reviendront vers vous prochainement pour vous demander si votre enfant envisage de rester dans l'enseignement à distance ou revenir en présentiel.

Secrétariat de Direction
R. DUVERNELL

Téléphone
03 87 29 31 82

Mél
ce.0570030@ac-nancy-metz.fr

Par ailleurs, un retour prioritaire sera mis en place pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (handicap), les élèves en décrochage scolaire, ceux ne pouvant pas suivre l'enseignement à distance et les enfants de personnels prioritaires (notamment les personnels soignants).

Je vous invite, si votre enfant relève de cette situation, à prendre contact avec Monsieur Hentzien entre le mardi 02 juin 2020 et le vendredi 05 juin 2020 pour signaler votre demande et vos besoins.

Dans la limite des places disponibles et du protocole sanitaire, nous essayerons d'accueillir progressivement tous les élèves volontaires de seconde et de première.

Bien cordialement.

Le Proviseur Adjoint
G. LOIODICE

